

AVIS D'ATTRIBUTION MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

1 – Identification de la consultation

Marché 2023-12A
Aménagement d'un espace des langues au Bâtiment L - Campus Villejean

Uniquement :
Lot 4 – Plomberie – chauffage – ventilation

Cette consultation fait suite à la déclaration sans suite de la consultation publiée initialement au BOAMP n°23-51052, le 15/04/2023.

2 – Objet

Le présent marché concerne les travaux d'aménagement d'un espace des langues au bâtiment L du campus Villejean à Rennes.

3 – Caractéristiques

3.1 – Procédure mise en œuvre

Marché passé sans publicité ni mise en concurrence préalable conformément aux articles L2122-1 et R2122-2 du CCP. Marché ordinaire sans technique d'achat au sens de l'article L2125-1 du CCP.

3.2 – Valeur estimée

La valeur estimée du projet est de 160 000 € HT répartis comme suit :

- 1	Cloisons sèches – faux-plafonds – menuiseries intérieures	45 000 € HT
- 2	Revêtements de sols	25 000 € HT
- 3	Peinture – revêtements muraux	40 000 € HT
- 4	Plomberie – chauffage – ventilation	20 000 € HT
- 5	Electricité CFO - CFA	30 000 € HT

3.3 – Allotissement

Les travaux sont répartis en 5 lots décomposés comme suit et qui feront l'objet de marchés distincts :

N° du lot	Intitulé du lot	Codes CPV
1	Cloisons sèches – faux-plafonds – menuiseries intérieures	CPV 45421000-4 : Travaux de menuiserie CPV 45421152-4 : Installation de cloisons
2	Revêtements de sols	CPV 45432111-5 : Travaux de pose de revêtements de sols souples
3	Peinture – revêtements muraux	CPV 45442100-8 : Travaux de peinture
4	Plomberie – chauffage – ventilation	CPV 45331000-6 : Travaux d'installation de matériel de chauffage, de ventilation et de climatisation
5	Electricité CFO - CFA	CPV 45311200-2 : Travaux d'installations électriques

3.4 – Tranches

Sans objet.

3.5 – PSE

3.5.1 – PSE obligatoires

La présente consultation comprend 1 PSE obligatoire :

PSE N°	Lot	Objet	Exigences minimales
1	2	Remplacement du sol à l'entrée du bâtiment	Définies à l'article 2.5.1.1 du CCTP

3.5.2 – PSE facultatives

Non autorisées

3.6 – Variantes

3.6.1 – Variantes obligatoires à l'initiative de l'acheteur

Sans objet.

3.6.2 – Variantes facultatives à l'initiative de l'acheteur

Sans objet.

3.6.3 – Variantes à l'initiative du candidat

Non autorisées.

3.7 – Durée du marché

La durée d'exécution des travaux est de 4 mois. Ce délai court à compter de la date indiquée dans l'ordre de service de démarrage des travaux qui sera notifié à l'entreprise.

Ce délai intègre une période de préparation d'une durée de 3 semaines et respecte le planning prévisionnel. Les modalités concernant le délai d'exécution sont précisées à l'article 4.1 du CCAP.

3.8 – Lieux d'exécution

Campus Villejean
Bâtiment L
Place du Recteur Henri Le Moal
CS 24307 - 35043 Rennes Cedex

3.9 – Critères de jugement

Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

Critères	Sous-critères	Pondération
Valeur TECHNIQUE appréciée au regard des éléments précisés dans le mémoire technique	<i>Moyens humains et matériels en phase préparation</i>	10
	<i>Moyens humains et matériels en phase réalisation</i>	10
	<i>Dispositions prises en matière d'organisation et de sécurité</i>	10
	<i>Démarche environnementale</i>	10
	Sous-total	40
PRIX des prestations apprécié au regard du montant total € HT de la DPGF		60
	Total	100

4 – Analyse des offres

Lot 4 – Plomberie – chauffage – ventilation

Nombre d'offres reçues : 1

Nombre d'offres reçues de la part de PME : 1

Nombre d'offres reçues par voie électronique : 1

5 – Attribution

Lot 4 – Plomberie – chauffage – ventilation

Le marché a été attribué à un groupement d'opérateurs économiques : Non

Nom de l'attributaire : SOPEC, 18 Rue de la Motte – 35770 – VERN-SUR-SEICHE

Département de l'entreprise : 35

Adresse internet : sans objet

L'entreprise est une PME : Oui

Date de notification du marché : 26/06/2023

Valeur totale finale du lot : 19 722,27 € HT

Le marché est susceptible d'être sous-traité ? Oui

6 – Procédures de recours

La décision du 08/06/2023 de la Commission de la Commande Publique attribuant le présent marché, peut faire l'objet d'un recours devant les instances citées ci-dessous, dans les deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution.

6.1 – Instance chargée des recours

Tribunal administratif
Hôtel de Bizien
3 Contour de la Motte - CS 44416
35044 RENNES Cedex

Tél. : 02 23 21 28 28
Courriel : greffe.ta-rennes@juradm.fr
<http://rennes.tribunal-administratif.fr/>

6.2 – Coordonnées du médiateur régional délégué des entreprises DREETS

CCIRA de Nantes
DREETS DES PAYS DE LA LOIRE
Immeuble Skyline, 22 mail Pablo Picasso - BP 24209
44042 NANTES Cedex 1
Courriel : paysdl.ccira@dreets.gouv.fr

7 – Identification de l'acheteur

Université RENNES 2
Direction des Finances et du Pilotage
Pôle Commande Publique
(Bâtiment Présidence – Porte 403)
Place du Recteur Henri Le Moal - CS 24307 - 35043 RENNES Cedex
@ : achatsmarches@univ-rennes2.fr
<https://www.univ-rennes2.fr/>

Catégorie : Etablissement public national – Education - EPCSCP
L'acheteur n'agit pas pour le compte d'autres acheteurs.

8 – Publicité

8.1 – Avis d'Appel Public à la Concurrence

Sans objet.

8.2 – Avis d'attribution

Date d'envoi à la publication du présent avis : 29/06/2023